



La pierre dressée de Mosnac

► Anne Hambücken

La pierre dressée ou Grande Borne de Môtac ou Mosnac (arrondissement de Jonzac, canton de Saint-Genis-de-Saintonge) est apparemment le plus ancien menhir de Charente-Maritime à avoir été signalé. Il a été décrit par Bourignon¹ en l'an IX du calendrier républicain, soit en 1800-1801. Le monolithe a été détruit vers 1848 (E. E. 1881²) ou 1851 (Ranguet, 1864³) par les propriétaires du terrain à la recherche d'un trésor. Les fragments auraient été utilisés à la fabrication d'un fouloir et à l'empierrement de chemins voisins. Malgré d'assez nombreuses mentions et descriptions de ce monolithe, il est difficile de préciser son emplacement, sa taille et son aspect. Cet article, qui prend en considération les principales sources écrites concernant la pierre dressée de Mosnac, tente d'en faire la synthèse.

Localisation et toponymie

D'après les indications fournies par les différents auteurs, on peut situer la pierre dressée à l'ouest du bourg, à proximité du Château de Mosnac. Cette zone se trouve non loin de la Seugne et de la limite avec les communes de

Fléac-sur-Seugne et de Saint-Grégoire-d'Ardenes. Le monolithe se trouvait à 50 pas du château selon Moreau⁴ (1838), à 150 m du chemin de Belluire à Jonzac, et à 500 à 600 m du château selon E. E. (1881). Si l'on se base sur la description d'un monolithe isolé dans un champ (Bourignon, an IX ; Chaudruc de Crazanne⁵, 1834 ; E.E., 1881), la seconde localisation, à 150 m au sud du chemin, quoique vague, paraît la plus probable. Le cadastre napoléonien indique effectivement, au sud du château et du chemin de Belluire à Jonzac le toponyme « La Grosse Pierre » (fig. 1).

Ce nom de « Grosse Pierre », et non de « Grande Borne », porté sur le plan cadastral est inattendu. En fait, les premières allusions au menhir de Môtac ou Mosnac (Bourignon, an IX ; Chaudruc de Crazanne, 1820, 1834 ; Moreau, 1838 et Gautier, 1839) ne lui attribuaient pas de nom particulier. C'est un autre menhir, celui du carrefour des Quatre Chemins de La Frenade⁶ qui porte le nom de Grande Borne chez Chaudruc de Crazannes. Ce nom est ensuite donné, semble-t-il par erreur, au menhir de Mosnac, par Lesson⁷

Anne Hambücken est collaboratrice scientifique au Service Anthropologie et Préhistoire - Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

¹ M. F. M Bourignon., *Recherches topographiques, historiques, militaires et critiques sur les Antiquités gauloises et romaines de la Province de Saintonge*, Saintes, Imprimerie de J. A. Meaume, an IX.

² E.E. (1880-1881) *Varia*, question n°3 – Le menhir de Fléac. Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 2e série, t.1, p. 228-240.

³ P.-D. Ranguet, *Etudes historiques, littéraires et scientifiques sur l'arrondissement de Jonzac*, Jonzac, Arlot, 1864.

⁴ Moreau, « Mémoire sur les voies romaines militaires de la Santonie, suivi de notes pour l'éclaircissement d'une carte celtique

et romaine du département de la Charente-Inférieure ». *Mémoire de la Société des antiquaires de l'ouest*, 1838, p. 303-325.

⁵ Chaudruc de Crazannes baron, « Notice sur les monumens celtiques du département de la Charente-Inférieure », *Bulletin monumental*, vol. 1, 1834, p. 49-66.

⁶ Il existe un endroit appelé La Frenade au nord de la commune de La Gripperie-Saint-Symphorien, qui ne paraît cependant pas cadrer avec la situation « *aux confins du territoire de ce peuple et des Petracorii* ». Le plan cadastral révèle par ailleurs un lieu-dit les Quatre Chemins au sud de la commune de Mosnac (section E).

⁷ R. P. Lesson, *Histoire, archéologie et légendes des marches de la Saintonge*, Rochefort, Imprimerie H. Loustau et cie, 1845.



Fig. 1

La Grosse Pierre
sur le Plan
cadastral
de Mosnac
(1833),
section E

(1845, 1847), et sera repris par Maufras⁸ (1877), Musset⁹ (1885), Chainet¹⁰ (1908), Clouet¹¹ (1933) et Colle¹² (1959). Il est donc probable que le monolithe de Mosnac ait été appelé la « Grosse Pierre », et non la « Grande Borne ». Quant au nom de « menhir de Fléac », commune voisine, il semble bien résulter, comme le soulignait E.E. (1881), d'une confusion avec celui de Mosnac.

Description et nature du monolithe

Malgré l'existence de plusieurs descriptions de la pierre dressée de Mosnac, il est difficile de se faire une idée de sa taille et de son aspect. Lesson¹³ (1847) reconnaît ne pas avoir vu le monument. D'autres auteurs semblent s'être uniquement basés sur les descriptions de leurs prédécesseurs. Les mesures fournies par E. E. (1881) sont des estimations faites depuis le chemin, et celles données par Musset (1885) sont empruntées à Maufras (1877).

La taille attribuée au menhir de Mosnac varie considérablement en fonction des sources. La hauteur est de 4 pieds, soit environ 1,30 m pour Bourignon (an IX), alors qu'elle est de 6 m pour Gautier (1839). La largeur donnée par E.E. (1881)

est du quart d'une hauteur d'environ 2,5 à 3 m, soit environ 0,60 à 0,75 m, mais elle aurait été de 2,5 m pour Gautier (1839) ou Lesson (1845). Quant à son épaisseur, elle va de 0,5 m pour Rainguet (1864) à 1 m pour Lesson (1847). Une représentation schématique du monolithe basée sur les mesures fournies par différents auteurs montre donc une certaine variabilité de ses proportions (fig.2). Il semble toutefois se détacher une sorte de consensus pour une hauteur de 3,90 à 4,50 m pour une largeur d'1,30 à 2,5 m, valeurs peu précises qu'il faut de surcroît considérer avec prudence.

La forme est décrite comme « présentant plus de superficie que d'épaisseur, et plus large à la base qu'au sommet » par Chaudruc de Crazanne (1834, repris par Massiou, 1835) ; comme « un carré oblong, à angles supérieurs un peu obtus » par Gautier en 1839; comme un obélisque, une pyramide quadrilatère par Lesson (1845, dont la description diffère assez nettement de celle des autres auteurs) ; comme une pierre « légèrement arrondie sur les extrémités de son sommet » par Rainguet (1864). Sa surface est décrite par Chaudruc de Crazannes (1834) comme brute, noircie par le temps et couverte d'aspérités.

⁸ E. Maufras, « Note sur une carte préhistorique du département de la Charente-Inférieure », *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, t. VIII, 1877, p. 361-379.

⁹ G. Musset, *La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende*, Niort, Clouzot, Paris, Maisonneuve & Ch. Leclerc, 1885.

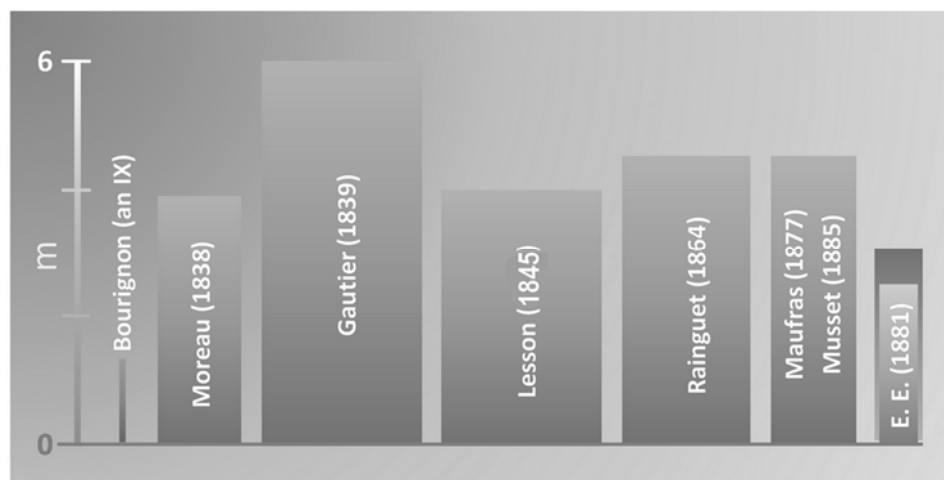
¹⁰ A. Chainet, La station préhistorique de Cordie, commune de Marignac, près Pons, *L'homme préhistorique*, vol. 6, 1908, p. 89-90.

¹¹ M. Clouet, « Voie préromaine de Coutras à Nantes par Saintes », *Revue de Saintonge et d'Aunis*, vol. XLV, 1933, p. 77-99.

¹² R., Colle, « Les mégalithes en Saintonge », *Les Cahiers de l'Ouest*, n° 27, 1959, p. 40-47.

¹³ R.P. Lesson, *Ère celtique de la Saintonge*, Rochefort, Imprimerie H. Loustau et cie, 1847.

Fig. 2
Représentation schématique de la pierre dressée de Mosnac en fonction des mesures données par différents auteurs



L'orientation de son grand axe aurait été est-ouest selon Gautier et Rainguet, qui décrivent une face orientée vers le nord et l'autre vers le sud. Par contre, pour Lesson (1847), « elle est orientée du nord au sud, par les angles de sa pyramide quadrilatère ». Elle est généralement considérée comme un menhir. La description d'une pierre plantée dans le sol, isolée dans un champ, indique une activité anthropique, mais en l'absence d'indicateurs chronologiques directs, sa nature de mégalithe ne peut pas être formellement confirmée¹⁴. Toutefois, en raison de l'ancienneté de sa présence, de son éloignement relatif de la limite avec les communes voisines (qui semble infirmer l'hypothèse d'une simple borne territoriale), de son aspect brut et de sa taille apparemment imposante, il semble que l'on puisse considérer le monolithe de Mosnac comme un menhir probable disparu.

Confusion avec le menhir de Ménac

Il a existé une certaine confusion entre le menhir de Mosnac ou Môtac et un menhir de Ménac près de Pons (Lesson, 1847 ; Musset, 1885). Les premiers signalements du monolithe le situent en effet à Môtac (Bourignon, an IX ; Chaudruc de Crazannes, 1820). Mais en 1834, chez Chaudruc de Crazanne (repris par Massiou, 1835), le menhir de « Môtac, près de Pons » devient le menhir de « Ménac, près de Pons ». Cet auteur le cite en même temps qu'un menhir appelé la Grand' Borne au carrefour des Quatre-Chemins. Lesson (1847), dans son énumération des quatre

peulvans (menhirs) de la Saintonge, omet celui des Quatre-Chemins, mais cite à la place la Grande Borne de Mosnac en même temps que le menhir de Ménac. En raison de la ressemblance des descriptions du menhir des Quatre-Chemins et de celui de Mosnac par Chaudruc de Crazannes, et parce qu'il ne connaît pas d'endroit appelé Ménac près de Pons, il pensera que cet auteur a confondu les deux monuments. Plus tard, Musset (1885) considérera que le menhir de Ménac n'est pas celui de Mosnac, mais celui de Marjolance signalé en 1877 par Maufras. Le menhir de Ménac est bien en réalité celui de Mosnac, et non le menhir de Marjolance très brièvement signalé en 1877 par Maufras¹⁵.

Conclusion

La pierre dressée de Mosnac, détruite au milieu du XIX^e siècle, était vraisemblablement située au lieu-dit « la Grosse Pierre », à l'ouest du bourg. Il est donc probable qu'il s'agisse de son nom et que celui de Grande Borne lui ait été attribué par erreur par certains auteurs. Nous retiendrons avec prudence la description suivante : un monolithe plus large à sa base qu'au sommet (d'où des angles légèrement obtus), de 3,90 à 4,50 m de haut pour une largeur d'1,30 à 2,5 m et une épaisseur de 0,50 m, avec un grand axe orienté est-ouest. Malgré l'absence d'indices chronologiques directs, il semble que l'on puisse considérer le monolithe de Mosnac comme un menhir probable disparu ■

¹⁴ M. Toussaint, S. Pirson, C. Frébutte, F. Valotteau, « Critères d'identification des menhirs dans la Préhistoire belgo-luxembourgeoise », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, 2005, p. 597-611.

¹⁵ Voir Anne Hambücker « A la recherche des mégalithes disparus de Pons », *Société historique et archéologique de Pons et sa région*, n° 115, 2015, p. 56-59.